



Concept de protection Ecole et école à journée continue Evilard

Version: 08.10.2020

Quelques réflexions préliminaires :

- Malgré la présence de beaucoup de personnes, nous voulons éviter les cas particulièrement graves de COVID-19 et de maintenir le taux de nouveaux cas d'infection à un faible niveau. Une attention particulière est portée à la santé des personnes vulnérables.
- Le présent concept est basé sur les directives suivantes :
 - o Directives du canton de Berne, en particulier de la Direction de l'instruction publique et de la culture du canton de Berne : [Reprise de l'enseignement présentiel avec mesures de protection pour l'année scolaire 2020/21 \(Etat au 5 août 2020\)](#)
 - o [FAQ – Corona année scolaire 2020/21](#)
 - o [Fiche informative \(DVK\) : Procédure en cas de symptômes de maladie et de rhume chez les enfants de l'école enfantine du degré primaire \(cycle 1 et 2\).](#)



1. Mesures générales de protection

Directives du Canton de Berne	Mise en œuvre à l'école d'Evilard
<p><u>Lignes directrices de conduite et d'hygiène</u> Les règles et mesures d'hygiène visant à empêcher la propagation du virus doivent souvent être abordées et pratiquées avec les élèves. Ces derniers doivent aussi être sensibilisés afin d'adopter un comportement réduisant les risques de propagation. En effet, une seconde vague de contamination donnerait de nouveau lieu à des mesures radicales.</p>	<p>Les enseignant-e-s expliquent aux élèves comment le virus se transmet et leur apprennent à se protéger et à protéger les autres. Pour ce faire, les règles d'hygiène et de conduite sont communiquées de manière adaptée à chaque âge et régulièrement mises en pratique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Garder ses distances • Se laver soigneusement les mains • Éviter de se serrer la main • Ne pas partager la nourriture et les boissons • Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du bras • Rester à la maison lorsque les symptômes apparaissent
<p><u>Stations hygiéniques</u> Installation appropriée de stations hygiéniques aux endroits sensibles.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Distributeur de savon liquide • Serviettes à usage unique • Produit désinfectant pour les mains pour les adultes (enfants uniquement à titre exceptionnel) 	<p><u>Hygiène des mains</u> Les classes et la salle des maîtres sont équipées de stations hygiéniques pour les mains avec distributeur de savon liquide. Les personnes qui occupent des salles qui ne sont pas pourvues de station hygiénique (enseignement spécialisé) utilisent une station hygiénique existante (aux toilettes, lavabos de l'école à journée continue, etc.) et l'indiquent à leurs élèves.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Distributeur de savon liquide et serviettes à usage unique à toutes les stations d'hygiène (les serviettes seront jetés). • Désinfectant pour les mains destinés aux adultes (les enfants utilisent le désinfectant que dans des cas exceptionnels). • Les poubelles des stations d'hygiène sont vidées quotidiennement (midi et soir). • Les couvercles des poubelles sont enlevés.
<p><u>Nettoyage des surfaces</u> Les surfaces, les interrupteurs, les poignées de porte et de fenêtre, les rampes ainsi que les infrastructures sanitaires et les lavabos doivent être nettoyés à intervalles réguliers, si possible plusieurs fois par jour.</p>	<p><u>Nettoyage des surfaces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les vestiaires et garderobes sont nettoyés quotidiennement. • Les interrupteurs, les poignées de fenêtres, les rampes d'escalier ainsi que les toilettes et les lavabos sont nettoyés 2 fois par jour (midi et soir).



	<ul style="list-style-type: none"> • Les poignées de portes de toutes les entrées des bâtiments et des salles de classe, la poignée du réfrigérateur et les machines à café sont nettoyées 3 fois par jour (grande récréation, midi et après-midi) • Equipements sportifs et de jeux/jouets : les jeux /jouets sont nettoyés régulièrement. Des produits de nettoyage appropriés sont à disposition sur place. • Ordinateurs portables des élèves : les élèves nettoient les ordinateurs portables avec une lingette désinfectante après chaque utilisation. • Autres surfaces : des sprays désinfectants sont à disposition dans chaque classe.
<p><u>Aérer</u> <i>Tous les locaux doivent être aérés de manière régulière et suffisante ; dans les salles de classe, ce doit être fait après chaque période d'enseignement.</i></p>	<p><u>Aérer</u> Les salles de classe doivent être aérées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pendant 5 minutes après chaque leçon • pendant au moins 10 minutes à la grande récréation. <p>Pour cela, il faut ouvrir complètement les fenêtres et les portes restent fermées (les enseignant-e-s qui sont dans le nouveau bâtiment veillent à ce que les charnières des fenêtres ne soient pas endommagées lors de l'aération – il vaut mieux rester sur place).</p>
<p><u>Masques d'hygiène</u> <i>Le port de masques d'hygiène n'est pas opportun dans le contexte scolaire. Des masques doivent être à disposition dans l'école pour certaines situations (apparition de symptômes chez une personne sur place, utilisation pour le chemin du retour ou une éventuelle attente dans le bâtiment).</i></p>	<p><u>Masques d'hygiène</u> En principe, il n'est pas pertinent de porter un masque à l'école, car les règles d'hygiène et de distance restent le moyen de protection le plus efficace. Nous veillons donc à ce que les règles en la matière soient respectées. Cependant, l'utilisation du masque est recommandée dans certaines situations, notamment pendant l'enseignement si la distance avec les élèves à partir du cycle 2 ne peut être maintenue.</p> <p>L'école dispose de 200 masques. 5 masques d'hygiène sont déposés dans chaque pharmacie scolaire (lieux : salle de préparation des enseignants, école enfantine sud, école enfantine nord, école à journée continue et salle de gymnastique). Ces masques sont uniquement destinés aux personnes qui présentent des symptômes. Le reste des masques se trouvent à la conciergerie.</p>
<p><u>Accès au site de l'école</u> <i>Le site de l'école est ouvert aux parents et aux autres visiteurs. Les mesures d'hygiène et les règles de distance appropriées s'appliquent.</i></p>	<p><u>Accès à l'école</u> Le site de l'école est accessible aux parents et aux autres visiteurs. Les adultes externes à l'école portent des masques de protection dans les bâtiments scolaires. Les visites des parents et des représentants légaux sont possibles et, comme jusqu'à présent, doivent toujours être annoncés à l'avance.</p>



<p><u>Evènements scolaires</u> <i>Des évènements scolaires jusqu'à 1'000 personnes peuvent avoir lieu, sous réserve d'un concept de protection approprié qui garantit des règles d'hygiène et une régulation des distances dans la mesure du possible (par exemple : sièges libres dans la salle de réunion ou manifestations en plein air). En outre, le traçage des contacts doit être assuré au moyen de listes de présence.</i></p>	<p><u>Evènements scolaires</u> Des activités, manifestations et évènements scolaires peuvent être organisés jusqu'à nouvel ordre. L'école d'Evilard vérifie toujours l'évolution actuelle et décide à court terme de l'organisation ou de l'annulation d'une manifestation scolaire.</p>																			
<p><i>Des courses d'école et des excursions peuvent avoir lieu. L'utilisation des transports publics pendant les heures de pointes est si possible à éviter. Le port d'un masque est actuellement obligatoire à partir de 12 ans.</i></p>	<p><u>Courses d'école</u> Pour l'instant, les courses d'école de l'école Evilard sont limités à la région de Bienne-Chasseral.</p>																			
<p><i>Des camps de classes peuvent avoir lieu si un concept de protection approprié (voir chapitre 1) existe. En outre, le traçage des contacts doit être assuré au moyen de listes de présence.</i></p>	<p><u>Camps et semaines vertes</u> Des camps scolaires peuvent être organisés jusqu'à nouvel ordre. L'école d'Evilard vérifie régulièrement l'évolution et décide à court terme du déroulement ou de l'annulation d'un camp.</p>																			
<p><u>Récréation</u> <i>Ne pas trop mélanger les classes (à cause de la traçabilité), donc dans les grandes écoles prévoir des récréations échelonnées.</i></p>	<p><u>Élèves</u> La grande récréation se déroule séparément (physiquement, géographiquement) selon le cycle. La répartition des lieux de récréation est prévue comme suit :</p> <table border="1" data-bbox="752 979 2036 1193"> <thead> <tr> <th></th> <th>Au sud de l'école</th> <th>Au nord de l'école</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Lundi</td> <td>Cycle 1</td> <td>Cycle 2</td> </tr> <tr> <td>Mardi</td> <td>Cycle 2</td> <td>Cycle 1</td> </tr> <tr> <td>Mercredi</td> <td>Cycle 1</td> <td>Cycle 2</td> </tr> <tr> <td>Jeudi</td> <td>Cycle 2</td> <td>Cycle 1</td> </tr> <tr> <td>Vendredi</td> <td>Cycle 1</td> <td>Cycle 2</td> </tr> </tbody> </table> <p><u>Enseignant-e-s</u> La grande récréation se déroule dans la salle des maîtres, dans la salle de préparation ou dans le hall d'entrée. Chaque salle dispose d'une machine à café. Il faut veiller à garder ses distances entre les enseignant-e-s.</p>			Au sud de l'école	Au nord de l'école	Lundi	Cycle 1	Cycle 2	Mardi	Cycle 2	Cycle 1	Mercredi	Cycle 1	Cycle 2	Jeudi	Cycle 2	Cycle 1	Vendredi	Cycle 1	Cycle 2
	Au sud de l'école	Au nord de l'école																		
Lundi	Cycle 1	Cycle 2																		
Mardi	Cycle 2	Cycle 1																		
Mercredi	Cycle 1	Cycle 2																		
Jeudi	Cycle 2	Cycle 1																		
Vendredi	Cycle 1	Cycle 2																		



<p><u>Séparation de la circulation des personnes du cycle 1 et cycle 2</u> Toutes les activités impliquant un contact physique entre des enfants et des adolescents doivent être évitées.</p>	<p><u>Entrée de l'école et escaliers</u> Nous continuons de séparer la circulation des personnes du cycle 1 et du cycle 2.</p> <p><u>Entrées et escaliers</u> Les élèves du cycle 1 utilisent, dans la mesure du possible, l'escalier du côté ouest, l'entrée située à l'extrémité ouest du bâtiment scolaire ou l'entrée qui leur est réservée du côté sud de l'école. Les élèves du cycle 2 utilisent, dans la mesure du possible, l'escalier du côté est, l'entrée principale au nord ou l'entrée qui leur est signalée du côté sud de l'école chaque fois que cela est possible.</p> <p><u>Entrée école enfantine sud</u> L'entrée sud au rez-de-chaussée est exclusivement réservée aux élèves de l'école enfantine sud.</p> <p><u>Enseignant-e-s</u> Il est conseillé aux enseignants d'utiliser, dans la mesure du possible, l'escalier à l'ouest de l'entrée principale.</p>
---	--

2. Mesures de protection dans le cadre de l'enseignement

Directives du Canton de Berne	Mise en œuvre à l'école d'Evilard
<p><u>Principe de base</u> Notamment au degré primaire, les enfants doivent pouvoir se comporter et se déplacer aussi normalement que possible au sein de la classe, sur le chemin de l'école et dans la cour de récréation</p>	<p><u>Principe de base</u> Les enfants de l'école d'Evilard doivent pouvoir se comporter et se déplacer aussi normalement que possible au sein de l'école. Les travaux de groupe se déroulent uniquement en petits groupes de 2 à 3 élèves. Il faut veiller à ce que les groupes restent aussi stables que possible. Les enseignant-e-s doivent aménager leur classe de manière à ce que les élèves puissent facilement garder une distance de 1,5 m avec le bureau de l'enseignant-e (marquage au sol) et s'assurer qu'une distance de 1,5 m est possible autour du lavabo (marquage au sol). Pour les cahiers ou autre matériel qui sont échangés entre les élèves et les enseignant-e-s, il est recommandé de prévoir un endroit spécifique dans la classe, où le matériel peut être déposé afin d'être désinfecté si nécessaire.</p> <p>Tous les élèves de l'école sont régulièrement formés pour observer au mieux les mesures d'hygiène des mains (si nécessaire, former des équipes pour s'aider mutuellement dans le respect des règles d'hygiène).</p>



	<ul style="list-style-type: none">• Cycle 1 : Les règles de distance entre les élèves ne doivent pas être respectées au cours du cycle 1. Dans la mesure du possible, les distances par rapport aux enseignants doivent être respectées.• Cycle 2 : Dans un groupe de classe, les règles de distance entre les élèves du cycle 2 ne doivent pas être respectées. Les élèves du cycle 2 gardent la distance avec les enseignants et vice versa. (marquage au sol autour du bureau de l'enseignant-e).
	<p>Des mesures de protection spécifiques s'appliquent dans chaque branche :</p> <p>Allemand / Français / Mathématiques / Anglais / Histoire / Géographie / Sciences / Informatique : Respect des mesures de protection prévues en fonction des cycles décrits ci-dessus</p> <p>Dessin /TM / Musique : choisissez des contenus de cours qui permettent de respecter les prescriptions de distance. Si possible, les cours doivent avoir lieu à l'extérieur et, si nécessaire, enseigner également des contenus théoriques.</p> <p>Musique : il n'est pas possible de garder la distance minimale dans la salle de musique. À partir du cycle 2, les cours de musique ont lieu si possible à l'extérieur ou dans le hall d'entrée.</p> <p>Activités sportives : les leçons de gymnastique se déroulent normalement. Les sports de contact (judo, combat & lutte, football, basketball, unihockey, handball, chat perché, etc.) sont pratiqués avec retenue. En principe, les leçons de gym ont lieu à l'extérieur si possible (les enseignants peuvent se déplacer sans accompagnant jusqu'à la Pépinière et le canapé forestier – si elles/ils se sentent suffisamment confiants pour le faire. Informer au préalable la direction).</p> <p>Cours à option : les cours facultatifs auront lieu, mais seront adaptés si nécessaire pour garantir que les mesures de protection soient respectées (par exemple, diviser le cours en plusieurs petits groupes, le déplacer à l'extérieur, etc.)</p>



3. Mesures de protection à l'école à journée continue

Directives du Canton de Berne	Mise en œuvre à l'école d'Evilard
	<p><u>Principe de base</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les parents et représentants légaux évitent d'entrer dans l'école à journée continue lorsqu'ils amènent et viennent chercher les enfants. Les parents qui viennent chercher leurs enfants font signe par la fenêtre et attendent à l'extérieur de l'école à journée continue en gardant leurs distances. • Pour l'instant, nous essayons de faire le plus possible d'activités de plein air avec les enfants. • Les jouets seront réduits. D'autres formes d'activités telles que le bricolage, la peinture, les sorties en forêt sont recommandées. • Aérer : il faut aérer les locaux toutes les heures pendant 5 minutes. Il faut veiller à ce qu'il n'y ait pas de courant d'air et que les charnières des fenêtres ne soient pas endommagées. • Brossage des dents : jusqu'à nouvel ordre, nous renonçons au brossage des dents à l'école à journée continue.
<p><i>La distribution des repas est échelonnée :</i> <i>Enfants plus jeunes 11h50-12h00</i> <i>Enfants plus âgés dès 12h00</i></p>	<p><u>Echelonner la présence pour le repas de midi à l'école à journée continue</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le groupe des plus jeunes enfants (1H-3H) entre à l'école à journée continue entre 11h50-12h00. • Le groupe des enfants plus âgés (4H-8H) entre à l'école à journée continue dès 12h00. • En arrivant à l'école à journée continue - comme par le passé – un nettoyage approfondi des mains est effectué.
<p><i>Installer les chaises de façon à ce que les élèves de dix ans et plus puissent respecter les règles de distanciation</i></p>	<p><u>Organisation de la table de midi</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le repas de midi est servi aux élèves du cycle 2 dans le restaurant "Miam-Miam" qui se situe dans la salle polyvalente.
<p><u>Distribution des repas</u> <i>Jusqu'à nouvel ordre, éviter le libre-service (aliments et couverts).</i> <i>Installer des protections pour le repas servi et pour le personnel servant le repas (p. ex. plaque de plexiglas)</i></p>	<p><u>Distribution des repas</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les élèves vont chercher leurs repas à des points de distribution prévus à cet effet (le comptoir de la cuisine et une table de service supplémentaire). Les marquages au sol aident les enfants du cycle 2 à maintenir la distance nécessaire. • Le personnel qui sert la nourriture est protégé par un panneau en plexiglas



	<ul style="list-style-type: none"> Jusqu'à nouvel ordre, l'accès à la cuisine est réservé exclusivement au personnel travaillant dans la cuisine. Pour l'instant, les enfants ne pourront pas aider à faire la vaisselle.
--	--

4. Mesures de quarantaine et d'isolement

Directives du Canton de Berne	Mise en œuvre à l'école d'Evilard
<i>Procédure en cas de symptômes de maladie ou de rhume chez les enfants de l'école enfantine et du degré primaire (cycles 1 et 2)</i>	<p>L'école d'Evilard suit les recommandations de la Conférence des autorités scolaires suisses-alémaniques (DVK) en collaboration avec l'OFSP, pour le traitement des symptômes de maladie et de rhume chez les enfants de l'école enfantine et primaire.</p> <p>Vous trouverez la fiche informative " Procédure en cas de symptômes de maladie ou de rhume" ici.</p>
<i>Les personnes qui ont eu un contact étroit (pour les adultes un contact intime) avec une personne infectée doivent se mettre en quarantaine</i>	Les personnes qui ont des contacts étroits avec une personne malade se mettre en quarantaine.

5. Transports scolaires

Directives du Canton de Berne	Mise en œuvre à la commune d'Evilard
<i>Le transport scolaire peut reprendre. Les règles et mesures d'hygiène doivent être respectées autant que possible (p. ex. laisser la porte avant fermée et la première rangée de sièges libres pour protéger le/la chauffeur/euse).</i>	<p>En accord avec la Funicar, la commune a décidé qu'un véhicule plus grand avec 40 places sera mis en service jusqu'à nouvel ordre.</p> <ul style="list-style-type: none"> Pour les enfants du cycle 1 (école enfantine à 4H), la partie arrière du véhicule leur est réservée et les enfants du cycle 2 (5H à 8H) utilisent si possible la partie avant du véhicule. L'accompagnatrice du bus est chargée de veiller à la séparation des deux groupes d'âge. Le transport de vélos reste interdit, comme dans tous les autres moyens de transport public, jusqu'à nouvel ordre. Les parents sont libres de faire prendre à leurs enfants un bus qui circule plus tôt. Les parents qui souhaitent conduire leur enfant en voiture pour des raisons de sécurité utiliseront la place "kangourou" située sur le parking vers les terrains de tennis d'Evilard.